

**SITUATION ANNUELLE D'ATTIJARI VALEURS SICAV
EXERCICE CLOS AU 31/12/2008**

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes que votre assemblée générale a bien voulu nous confier et conformément aux dispositions de l'article 258 et suivants du code des sociétés commerciales, nous avons examiné le bilan de la société ATTIJARI VALEURS SICAV- Société d'Investissement à Capital Variable arrêté au 31 décembre 2008 totalisant un actif net de **11 230 248 DT**, l'état de résultat faisant ressortir un résultat distribuable de **162 922 DT** et l'état de variation de l'actif net dégageant une valeur liquidative par action de **103,130 DT**.

L'arrêté de ces états financiers relève de la responsabilité des organes de direction et d'administration de votre société. Notre responsabilité couvre l'opinion que nous exprimons ci-après sur la base de nos travaux d'audit. Nous avons mis en œuvre les procédures d'audit conformément aux normes de révision généralement admises afin d'apprécier la validité des évaluations et jugements traduits dans les états financiers se basant sur les contrôles par sondage et la vérification des documents comptables que nous avons considérés nécessaire eu égard aux règles de diligences normales ainsi que la vérification des informations spécifiques conformément à la loi n°2001-83 du 24/07/2001.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis dans ce cadre fournissent un fondement raisonnable à notre opinion.

L'audit des états financiers de la société nous a permis de relever ce qui suit :

1. Un dépassement du seuil de 10 % prévu par l'article 29 paragraphe 3 de la loi 2001-83 relatif à l'emploi de l'actif net dans des titres émis ou garantis par un même émetteur. En effet, l'actif de la « ATTIJARI VALEURS SICAV » est employé au 31/12/2008 à raison de 31,95 % dans des titres émis par Attijari Bank.
2. Attijari Bank détient au 31/12/2007, 69,582 % du capital de la « ATTIJARI VALEURS SICAV ». Celle-ci détient 0,89% du capital de la Banque. Ceci constitue une contravention aux dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales, relatives aux participations réciproques.

Les états financiers de la société **ATTIJARI VALEURS SICAV** (bilan, état de résultat, état de variation de l'actif net et notes aux états financiers) ont été élaborés et présentés conformément aux normes comptables relatives aux O.P.C.V.M applicables à partir du 01 janvier 1999 telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999.

Compte tenu des diligences accomplies selon les recommandations de la profession et de ce qui est décrit aux paragraphes 1 à 2, nous certifions que les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et qu'ils présentent correctement la situation financière de la Société **ATTIJARI VALEURS SICAV** au 31 décembre 2008 ainsi que le résultat de ses opérations à cette date.

Nous avons examiné le rapport du conseil d'administration destiné aux actionnaires. Les informations d'ordre comptable qui y figurent sont conformes à celles présentées dans les états financiers.

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI**

**BILAN
AU 31/12/2008**

ACTIF	NOTE	Au 31/12/2008	Au 31/12/2007
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES		9 166 489	7 515 080
a- Actions,valeurs assimilées et droits rattachés	3-1	6 560 553	5 136 527
b- Obligations et valeurs assimilées	3-1	2 605 936	2 378 552
c- Autres valeurs			
AC2- Placements monétaires et disponibilités		2 304 358	1 890 929
a- Placements monétaires			
b- Disponibilités	3-4	2 304 358	1 890 929
AC3- Créances d'exploitation			
AC4- Autres actifs			
TOTAL ACTIF		11 470 847	9 406 009
PASSIF			
PA1- Opérateurs créditeurs	3-7	58 029	23 116
PA2- Autres créditeurs divers	3-8	182 570	174 386
TOTAL PASSIF		240 599	197 502
ACTIF NET			
CP1- Capital	3-5	11 067 275	9 036 507
CP2- Sommes distribuables		162 973	171 999
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	3-6	52	53
b- Sommes distribuables de la période	3-6	162 922	171 946
ACTIF NET		11 230 248	9 208 507
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		11 470 847	9 406 009

**ETAT DE RESULTAT
AU 31/12/2008**

	NOTE	Du 01/01/2008	Du 01/01/2007
		Au 31/12/2008	Au 31/12/2007
PR 1- Revenus de portefeuille-titres		224 452	261 509
a- Dividendes	3-2	110 832	141 949
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	3-2	113 620	119 560
c- Revenus des autres valeurs	3-2		0
PR 2- Revenus des placements monétaires	3-3	70 470	31 282
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		294 922	292 792
CH 1- Charges de gestion des placements	3-9	106 479	91 705
REVENU NET DES PLACEMENTS		188 443	201 087
PR 3- Autres produits		0	0
CH 2- Autres charges	3-10	27 487	30 365
RESULTAT D EXPLOITATION		160 955	170 722
PR 4- Régularisations du résultat d'exploitation		1 966	1 224
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		162 922	171 946
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation			
(annulation)		-1 966	-1 224
_ Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		1 929 441	108 090
_ Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		76 716	438 986
_ Frais de négociation		-15 258	-31 792
RESULTAT NET DE LA PERIODE		2 151 854	686 006

**ETAT DE VARIATION DE L 'ACTIF NET
AU 31/12/2008**

	Du 01/01/2008	Du 01/01/2007
	Au 31/12/2008	Au 31/12/2007
AN 1- <u>VARIATION DE L ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		
a- Résultat d'exploitation	160 955	170 722
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	1 929 441	108 090
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	76 716	438 986
d- Frais de négociation de titres	-15 258	-31 792
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-167 904	-192 001
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>		
a- Souscriptions	692 104	476 315
_ Capital	666 600	566 800
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	15 976	-97 482
_ Régularisation des sommes distribuables	9 528	6 997
_ Droits d'entrée		
b- Rachats	-654 314	-516 857
_ Capital	-653 100	-618 400
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	10 392	112 666
_ Régularisation des sommes distribuables	-11 606	-11 123
_ Droit de sortie		
VARIATION DE L'ACTIF NET	2 021 741	453 463
AN 4- <u>ACTIF NET</u>		
a- en début de période	9 208 507	8 755 044
b- en fin de période	11 230 248	9 208 507
AN 5- <u>NOMBRE D' ACTIONS (ou de part)</u>		
a- en début de période	108 759	109 275
b- en fin de période	108 894	108 759
VALEUR LIQUIDATIVE	103,130	84,669
DIVIDENDE DISTRIBUE	1,581	1,806
AN6- TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	23,67%	7,93%

PORTEFEUILLE AU 31/12/2008

Annexe I

DESIGNATION DU TITRE	NRE/TITRE	Coût d'acq.	Val au 31/12/08	% Actif	% K EMIS
Actions		5 475 490,155	6 092 467,850	53,113%	
ADWYA	15 000	45 113,36	92 895,00	0,810%	0,14%
AMEN BANK	2 718	92 057,28	90 908,95	0,793%	0,03%
ARTES	1 334	13 780,22	11 920,62	0,104%	0,01%
ASSAD	2 650	10 779,92	24 581,40	0,214%	0,03%
ARAB TUNISIAN BANK	20 000	86 660,00	106 760,00	0,931%	0,03%
ATB NS 2008	4 662	19 453,86	19 453,86	0,170%	0,01%
DA ATB 1/10 2008	20 000	9 406,76	9 800,00	0,085%	0,03%
ARAB TUNISAN LEASE NG 2008	298	981,854	1 007,24	0,009%	0,00%
ARAB TUNISAN LEASE NS 2008	3 245	11 381,87	11 065,45	0,096%	0,02%
ATTIJARI BANK	266 942	2 995 804,29	3 665 380,60	31,954%	0,89%
ATTIJARI LEASING	38 505	626 022,01	499 794,90	4,357%	1,81%
BANQUE NATIONALE AGRICOLE	1 178	11 101,66	10 414,70	0,091%	0,01%
BANQUE DE TUNISIE	1 500	132 082,71	166 872,00	1,455%	0,02%
BTE ADP	3 950	96 830,42	123 319,00	1,075%	0,40%
CIL	2 155	19 560,94	37 501,31	0,327%	0,09%
DA CIL 1/5 2008	2 155	3 912,16	6 465,00	0,056%	0,09%
ELECTROSTAR	1 877	22 614,00	15 641,04	0,136%	0,11%
ESSOUKNA	10 887	53 292,92	45 714,51	0,399%	0,36%
GIF FILTER	64 132	232 822,07	170 591,12	1,487%	1,05%
MONOPRIX	1 500	108 937,52	173 293,50	1,511%	0,08%
POULINA GROUP HOLDING	2 900	17 255,00	17 550,80	0,153%	0,00%
SFBT	12 704	166 668,20	134 586,18	1,173%	0,02%
SIPHAT	5 003	117 701,66	69 931,93	0,610%	0,28%
SITS	27 000	71 637,91	55 728,00	0,486%	0,21%
SOMOCER	500	1 254,59	1 173,00	0,010%	0,00%
SPDIT	10 835	74 363,12	44 781,06	0,390%	0,04%
STB	4 935	76 632,47	44 094,23	0,384%	0,02%
TUNISIE LEASING	2 500	44 224,90	57 245,00	0,499%	0,04%
TUNISAIR	20 000	65 940,00	53 100,00	0,463%	0,02%
T.AIR NG 2008	4 000	13 195,62	10 320,00	0,090%	0,00%
T-INVEST	3 000	33 318,79	41 082,00	0,358%	0,31%
TUNISIE PROFILE	19 752	89 627,42	93 387,46	0,814%	0,06%
UBCI	4 000	111 074,67	186 108,00	1,622%	0,04%
OPCVM		463 411,584	468 085,500	4,081%	
SUD OBLIGATAIRE SICAV	4 500	463 411,58	468 085,50	4,081%	0,537%
OBLIGATIONS		2 539 880,130	2 605 935,546	22,718%	
ATTIJARI OCA 2006 /ATTIJARI	142 376	711 880,13	738 055,22	6,434%	0,890%
BTKD 2006 / BTKD	5 000	300 000,00	300 575,34	2,620%	1,250%
GL 2004-1 / NOTE	3 200	128 000,00	135 200,87	1,179%	2,133%
MOURADI PALACE B /AMEN BANK	6 000	600 000,00	616 412,06	5,374%	7,500%
S.I.H. MOURADI 2008 TR (B)	5 000	500 000,00	507 785,21	4,427%	3,571%
WIFACK LEASING 2006/1 B / BH	5 000	300 000,00	307 906,85	2,684%	10,000%
DEPOT A TERME		2 000 000,000	2 000 000,000	17,436%	
31/12/2008 3 MOIS 5.7% BRUT	1	2 000 000,000	2 000 000,000	17,436%	
AVOIRS EN BANQUE		304 357,663	304 357,663	2,653%	
AVOIRS EN BANQUE		2 227 778,880	2 227 778,880	19,421%	
SOMMES A L'ENCAISSEMENT		217 989,620	217 989,620	1,900%	
SOMMES A REGLER		-2 143 358,298	-2 143 358,298	-18,685%	
INTERETS SUR COMPTE COURANT		1 947,461	1 947,461	0,017%	
TOTAL ACTIF		10 783 139,532	11 470 846,559	100,000%	
PASSIF		0,000	240 598,812	2,097%	
Opérateur créditeurs			58 029,231	0,506%	
Autres créditeurs divers			182 569,581	1,592%	

NOTES AUX ETATS FINANCIERS**Arrêtées au 31/12/2008**

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/12/2008 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2008, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2008 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

2- 3 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**3- 1 Note sur le Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 9 166 489 DT contre 7 515 080 DT au 31/12/2007, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Coût d'acquisition	8 478 782	8 758 197
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	5 475 490	6 444 317
- Titres OPCVM	463 412	-
- Obligations et valeurs assimilées	2 539 880	2 313 880
Plus ou moins values potentielles	621 652	- 1307 789
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	616 978	- 1 307 789
- Titres OPCVM	4 674	-
Intérêts courus sur Obligations et valeurs	66 055	64 672
Total	9 166 489	7 515 080

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe I.

3- 2 Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 224 452 DT pour la période allant du 01/01/2008 au 31/12/2008 contre un montant de 261 509 DT au 31/12/2007, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
- Revenus des actions et valeurs assimilées	108 478	120 959
- Revenus des Titres OPCVM	2 354	20 990
- Revenus des Obligations	113 620	119 560
Total	224 452	261 509

3-3 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2008 au 31/12/2008, à 70 470DT contre 31 282 DT au 31/12/2007, et représente le montant des intérêts courus sur le compte courant et les intérêts sur les placements à terme.

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
- Intérêts/ compte courant	4 750	6 287
- Intérêts/ CD	6 601	19 906
- Intérêts/ Dépôt à terme	59 119	5 089
Total	70 470	31 282

3- 4 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 2 304 358 DT contre 1 890 929 DT au 31/12/2007 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
- Avoir en banque	2 227 779	314 436
- Sommes à l'encaissement	217 990	71 016
- Sommes à régler	- 2 143 358	- 473
- Ecart sur intérêts courus /TCN	1 947	861
- Dépôt à terme	2 000 000	1 500 000
- Intérêts /Dépôt à terme	-	5 089
Total	2 304 358	1 890 929

3-5 Note sur le capital**Capital au 31/12/2007**

- Montant	9 036 507
- Nombre de titres	108 759
- Nombre d'actionnaires	64

Souscriptions réalisées

- Montant	682 576
- Nombre de titres	6 666
- Nombre d'actionnaires nouveaux	2

Rachats effectués

- Montant	- 642 708
- Nombre de titres	6 531
- Nombre d'actionnaires sortants	5

Autres effets s/capital

- Variation des plus et moins values potentielles	1 929 441
- Plus values réalisées sur cession de titres	76 716
- Frais de négociation	-15 257

- Capital au 31/12/2008

- Montant	11 067 275
- Nombre de titres	108 894
- Nombre d'actionnaires	61

3- 6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes au résultat distribuable de l'exercice 2008 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Sommes distribuables de l'exercice	162 922	171 946
Sommes distribuables des exercices antérieurs	52	53
Total	162 973	171 999

Les sommes distribuables de l'exercice et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régul. Souscriptions	Régul. Rachats	Total
Sommes distribuables de l'exercice en cours	160 955	5 664	-3 698	162 921
Sommes distribuables des exercices antérieurs	50	2	-	52
Total	161 005	5 666	- 3 698	162 973

3- 7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 58 029 DT contre un solde de 23 116 DT au 31/12/2007, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
- Gestionnaire	28 406	11 558
- Dépositaire	29 623	11 558
Total	58 029	23 116

3- 8 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 182 570 DT contre un solde de 174 386 DT au 31/12/2007 détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
- Honoraires du Commissaire aux Comptes	8 030	8 000
- Dividende à payer exercice 1998	15 037	15 037
- Dividende à payer exercice 1999	11 556	11 556
- Dividende à payer exercice 2000	13 358	13 358
- Dividende à payer exercice 2001	15 514	15 514
- Dividende à payer exercice 2002	15 042	15 042
- Dividende à payer exercice 2003	19 837	19 913
- Dividende à payer exercice 2004	27 011	27 064
- Dividende à payer exercice 2005	7 570	7 622

- Dividende à payer exercice 2006	6 218	9 494
- Dividende à payer exercice 2007	9 273	-
- CMF à payer	1 022	781
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	20 601	18 449
- TCL à régulariser	12 423	12 423
- Etat à payer	78	133
Total	182 570	174 386

3-9 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 106 479 DT contre 91 705DT au 31/12/2007, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
- Rémunération du gestionnaire	53 239	45 852
- Rémunération du dépositaire	53 240	45 853
Total	106 479	91 705

3-10 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 27 487 DT, contre 30 365 DT au 31/12/2007 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	7 447	7 547
- Redevance CMF	10 648	9 171
- Frais de publicité et publications	8 030	12 045
- Autres charges	3	16
- TCL	1 359	1 586
Total	27 487	30 365

4 - AUTRES INFORMATIONS**4- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de la société est confiée à « Attijari Intermédiation » (Ex SUD INVEST) gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d'« Attijari Intermédiation » (Ex SUD INVEST) au 31/12/2008 s'élèvent à 53 239 DT TTC.

Toutefois, selon l'agrément CMF n° 31-2008 du 26 Novembre 2008, la gestion a été confiée à la Société Attijari Gestion avec une prise d'effet à partir du 1^{er} Janvier 2009.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à Attijari Bank. En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d'Attijari Bank au 31/12/2008 s'élèvent à 53 240 DT TTC.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE 200 NOUVEAU DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES

L'article sus mentionné vise les conventions conclues par le président, le directeur général, les directeurs généraux adjoints ou les membres du conseil d'administration avec la société ou qui l'engagent à l'égard des tiers. Celles ci concernent les opérations suivantes :

- La cession des fonds de commerce ou l'un de leurs éléments ;
- Les emprunts importants conclus au profit de la société et dont le plafond est fixé par les statuts ;
- La location gérance des fonds de commerce.

Au cours de l'exercice écoulé, nous n'avons pas reçu d'avis qu'une convention rentrant dans le cadre de l'article sus mentionné ait été soumise à l'autorisation du conseil d'administration et devant selon le même article être approuvée par l'assemblée générale ordinaire délibérant sur la base d'un rapport que nous devons vous soumettre.

Par ailleurs, et conformément à l'article 475 du code des sociétés commerciales, se rapportant aux conventions conclues entre sociétés du même groupe, il convient de vous informer que ATTIJARI VALEURS SICAV a conclu avec *Attijari Intermédiation* (Ex SUD INVEST) une convention de gestion et avec *Attijari Bank* une convention de dépositaire. Ces deux conventions sont applicables depuis le 01 juillet 2002, valables pour une durée d'une année et renouvelables pour la même période par tacite reconduction. En vertu des deux conventions, une rémunération de 0,5% TTC de la valeur de l'actif net est attribuée à chacun des dépositaires et gestionnaire.

Les honoraires de chacun des dépositaire et gestionnaire, relatifs à l'exercice comptable 2008, s'élèvent à 53 240 DT TTC.

En outre ATTIJARI SICAV reçoit une rémunération sur le compte courant créditeur ouvert auprès d'ATTIJARI BANK à un taux de 2 %. La rémunération du compte courant créditeur relative à l'exercice 2008 est prise en compte pour un montant de 4750 DT.

Votre conseil, ne nous a informé d'aucune autre opération susceptible d'entrer dans le cadre de cet article, il n'en existe pas à notre connaissance.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGZAMMOUR